

Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles – Pays du Mont-Blanc : Un premier Comité de Territoire pour le CTENS Pays du Mont-Blanc

En tant que structure animatrice du Contrat, la CCPMB a organisé le 18 novembre 2019 le 1^{er} Comité de Territoire du CTENS Pays du Mont-Blanc sous la présidence d'Etienne JACQUET, Vice-Président à la CCPMB en charge de l'environnement et de la santé. L'état d'avancement des 22 fiches actions du Contrat a été présenté au Département de la Haute-Savoie représenté par Christelle PETEX (Conseillère Départementale et Vice-Présidente en charge de l'environnement), aux signataires du CTENS ainsi qu'aux autres structures représentées.

Rappels sur le CTENS :

Le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (traduction locale du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles) est un dispositif technique et financier proposé par le Département et permettant la mise en œuvre de nombreux projets en faveur de la biodiversité sur l'ensemble du territoire.

Pour le CTENS Pays du Mont-Blanc, ce sont plus de 150 projets qui ont été retenus et regroupés par thème en 22 fiches actions. Ces projets sont portés par 21 structures différentes (Département, CCPMB, communes, associations, structures publiques et semi-publiques) et seront mis en œuvre entre 2019 et 2023.

Le CTENS Pays du Mont-Blanc représente ainsi environ 8 Millions d'€uros de projets dont 4,7 Millions d'€ seront apportés par le Département de la Haute-Savoie.

Etat d'avancement :

Le Comité de Territoire est composé de l'ensemble des signataires du Contrat et de structures expertes, c'est l'instance qui suit et évalue l'avancement du CTENS.

Le CTENS Pays du Mont-Blanc a été ratifié le 4 juillet 2019. Le 1^{er} Comité de Territoire fait le point sur l'avancement des projets 4 mois plus tard.

De nombreuses actions ont été lancées sur l'ensemble du territoire telles que des études et des suivis d'espèces emblématiques (Gypaète Barbu, chouettes de montagne, Tétra lyre...), des travaux de restauration des alpages, des animations à destination des scolaires et du grand public, la mise en place de mesures anti-collisions de faune sur les routes, des travaux de restauration de zones humides...

Sur les 8 Millions d'€ de projets prévus, 52% ont déjà été lancés. Le dynamisme du territoire et des porteurs de projets ont été soulignés par Christelle PETEX.

Pour plus d'informations:

Site Internet de la CCPMB : <https://www.ccpmb.fr/espaces-naturels-sensibles/>

Résumé des 22 fiches action : https://www.ccpmb.fr/uploads/2019/11/fiches_CTENS.pdf

Contact technique :

Clémentine AGERON, chargée de mission CTENS de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc,
06 11 11 90 03 / c.ageron@ccpmb.fr